



Monsieur Olivier Véran  
Ministre  
Ministère des Solidarités et de la Santé  
14 avenue Duquesne,  
75700 Paris

Paris, le 12 mars 2021

Monsieur le Ministre,

Syndicat créé il y a 85 ans, Les Chirugiens-Dentistes de France (les CDF) s'engagent pour l'avenir de la santé orale et défendent l'intérêt des praticiens et des patients dans une politique d'accès aux soins et de santé publique. Ses 100 syndicats départementaux, répartis sur tout le territoire, font des CDF une force majeure dans la défense de la profession.

Depuis un an, la crise liée à la Covid-19 a mis à rude épreuve notre système de santé. Le pays évolue au rythme de confinements et de déconfinements successifs, sans qu'il soit possible de se projeter à long terme.

Aujourd'hui, la seule voie de sortie possible est le vaccin. Après des difficultés de démarrage, la campagne de vaccination s'est accélérée, davantage encore avec la validation d'un quatrième vaccin contre la Covid-19, le Janssen de Johnson & Johnson.

L'ambition du ministère est de vacciner, d'ici l'été, 30 millions de personnes, soit les 2/3 de la population de plus de 18 ans.

Pour atteindre cet objectif, les sapeurs et marins-pompiers sont désormais autorisés à vacciner.

Ce n'est toujours pas le cas de notre profession, alors que le personnel soignant mobilisé depuis plus d'un an est parfois à bout de souffle et qu'il n'y a pas suffisamment de professionnels de santé dans les territoires sous-dotés pour injecter les doses de vaccin reçues.

Pourtant, nous vous avons proposé à deux reprises de **permettre aux chirurgiens-dentistes de participer à la campagne de vaccination**, rejoignant ainsi l'effort collectif des professionnels de santé mobilisés contre cette épidémie.

Notre demande est restée lettre morte, ce qui suscite de notre part incompréhension et quelques interrogations : sachant que notre profession médicale reçoit une patientèle de proximité et pratique quotidiennement des injections à des localisations parfois complexes, est-elle moins apte à vacciner que d'autres à qui cette possibilité a été donnée ?

Nous ne revendiquons aucune reconnaissance, mais, partant du constat que le pays est engagé dans une course contre la montre pour arriver au plus vite à une immunité collective efficace, nous pensons qu'aider nos collègues, parfois à bout de souffle après un an de combat contre ce virus, aurait du sens.

La balle est dans votre camp, Monsieur le ministre, pour autoriser ou non les chirurgiens-dentistes à intégrer la ligne vaccinale selon un processus volontaire.

Je vous remercie vivement de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Th. Soulié', with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

Docteur Thierry SOULIÉ  
Président